

N/REF : 11/03/2026 16H42 C:000003 I:02615
V/REF : AC/C42088
V/Email reçu le Mercredi 11/03/2026 à 16H42

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. DGC

IMMEUBLE : RES.DUGUESCLIN -DGC
PASSAGE DUGUESCLIN

35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Rennes, le

24 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : PASSAGE DU GUESCLIN - PASS TRAVAUX
ETAGE 1 - PORTE 12

MOTIF : LOCATAIRE RDC : MME L'HERMITE 02 99 06 64 25 / 06 07 25 95 29
: SUSPICION FUITE DANS ARRIERE CUISINE ET SOUS BAIGNOIRE
FIXATION RADIATEUR CHAMBRE 2

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : LE GROUPE DE SÉCURITÉ NE SE FERME PLUS, FILET D'EAU EN
CONTINUE
CONTROLE BAIGNOIRE
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE
REMARQUE : PRÉSENCE IMPORTANTE DE ROUILLE DANS LE FOND DE LA BAIGNOIRE
REFIXATION DU RADIATEUR DE LA CHAMBRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE VIDAGE + ROBINETTERIE BAIGNOIRE
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET ÉVACUATION
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
SCELLEMENT DES PIEDS

POSE TABLIER DE BAIGNOIRE
POSE JOINT PÉRIPHÉRIQUE
REPLACEMENT DE 5 CARREAUX DE FAIENCE CASSÉ LORS DU REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE
DEPOSE GROUPE DE SÉCURITÉ
FOURNITURE ET POSE GROUPE DE SÉCURITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : BARRE DE DOUCHE CASSÉE.

INTERVENTION DU 22/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REPLACEMENT DE LA BARRE DE DOUCHE DÉJÀ FAITE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 22/04/26 à 16H26 M. E ROCHE
AT LGESTION Email envoyé le 14/04/26 à 15H29 M. E ROCHE
CL LGESTION Email envoyé le 03/04/26 à 13H03 EROCHE@AIGUILLON.COM
BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 02/04, PRÉVOIR REMPLACEMENT BARRE DE DOUCHE. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 31/03/26 A 16H45 EROCHE@AIGUILLON.COM
3103 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 19/03 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.
--
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/03/26 A 12H58 EROCHE@AIGUILLON.COM
BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 19/03, PRÉVOIR REMPLACEMENT GROUPE DE SÉCURITÉ ET REMPLACEMENT BAIGNOIRE. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/03/26 A 12:57 M. ROCHE E
NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 31/03/26 A 16:45 M. ROCHE E
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 03/04/26 A 13:02 M. ROCHE E

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	102,92	102,92
1,00	PBL108-FP.Groupe sécurité/Limit.pression	2	72,04	72,04
1,00	PBL027-Rempl.Rob.mitig.bain douche/baign	3	174,96	174,96
1,00	PBL053-FP.baign.acier émaillé 1,4-1,7m	3	370,51	370,51
1,00	DEP002-Dépl. le 22/04	6	20,58	20,58
TOTAL H.T.				741,01
T.V.A. a 10,00%				74,10
TOTAL T.T.C.En EURO				815,11

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.